

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, je voudrais informer la Chambre qu'à notre retour le 13 septembre, le gouvernement mettra à l'étude deux projets de loi, nommément le C-147 tendant à créer l'Institut des droits de la personne, suivi du C-152 qui traite de l'Institut des langues du patrimoine culturel canadien. Nous espérons, bien que nous n'ayons pas encore d'engagement ferme sur ce point, que ces deux projets de loi seront étudiés à toutes les étapes ce jour-là.

Le mercredi 14 septembre, nous entreprendrons l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-136 portant sur la radio-diffusion.

Le député m'interroge au sujet de la Loi électorale. On sait que nous sommes actuellement saisis du projet de loi C-79. Il y a eu des discussions et un échange de lettres au sujet des dépenses électorales. Je crois savoir que la question abordée dans la lettre du député est toujours à l'étude.

M. Angus: Monsieur le Président, au sujet des observations du leader à la Chambre adjoint, le gouvernement sera-t-il en mesure de donner sa réponse en ce qui concerne les dépenses électorales avant la reprise des travaux de la Chambre prévue pour le 13 septembre?

M. Lewis: Le député faisait certaines suggestions dans sa lettre. Je crois que nous tenons à les étudier attentivement. Quoi qu'il en soit, nous examinons toute l'affaire. Je crois que si nous revenons et que nous disposons d'un certain temps, c'est certainement un dossier qui pourrait être étudié.

* * *

[Français]

VACANCE DE SIÈGE

VACANCE DE SIÈGE DANS LA CIRCONSCRIPTION DE WETASKIWIN PAR SUITE DE LA DÉMISSION DE M. STAN SCHELLENBERGER

M. le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que j'ai reçu une communication m'informant que la vacance suivante est survenue dans la députation, Stan Schellenberger,

[Traduction]

... de la circonscription de Wetaskiwin a remis sa démission. En conséquence, j'ai transmis mon mandat au directeur général des élections afin de l'autoriser à émettre un nouveau bref d'élection pour cette circonscription.

Pétitions

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

LE PROJET DE LOI SUR LES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des habitants de Halifax et d'autres régions de la Nouvelle-Écosse et du Canada. Les signataires sont préoccupés par le projet de loi du gouvernement sur les services de garde d'enfants parce qu'il ne comporte ni objectifs nationaux ni dispositions financières suffisantes et qu'il n'assure donc pas aux familles l'accès à des services de qualité supérieure.

Étant donné que le projet de loi en question ne sert pas au mieux les intérêts des enfants, des femmes et des familles du Canada, les pétitionnaires exhortent le Parlement à le retirer immédiatement. Ils ont signé la pétition, qui a été certifiée conforme par le greffier compétent.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions signées par des habitants de Scarborough, de Markham et d'Ottawa, en Ontario, de Sydney et de Sydney Mines, en Nouvelle-Écosse, et de Moose Jaw, en Saskatchewan. Les signataires des deux pétitions signalent que le gouvernement n'a pas reçu du peuple canadien le mandat de conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis et que l'entente négociée par le gouvernement Mulroney menace l'essence même de la souveraineté politique et économique du Canada en privant le gouvernement canadien du pouvoir de contrôler efficacement la propriété étrangère, de mettre en valeur les ressources énergétiques du pays dans l'intérêt bien compris des Canadiens et d'offrir des chances égales aux régions. Ils exhortent donc humblement le Parlement à se dissoudre et à donner aux Canadiens la possibilité d'accepter ou de rejeter l'accord de libre-échange proposé à l'occasion d'élections générales nationales.

● (1220)

LE PROJET DE LOI SUR LES SERVICES DE GARDES D'ENFANTS

Mme Marion Dewar (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, j'ai le devoir et le privilège de présenter une pétition de nombreux citoyens de ma circonscription, Hamilton Mountain, et des villes de Hamilton, Peterborough, Scarborough, Stoney Creek et Belleville. Les pétitionnaires sont tous persuadés que toutes les familles du Canada ont besoin de garderies de qualité à prix abordable. Étant donné que le projet de loi sur la garde des enfants ne sert pas au mieux les intérêts des jeunes enfants, des femmes ou des familles du Canada, ils demandent au Parlement de le retirer immédiatement.